

Deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- Les modalités d'affectation et de gestion des équipes de renfort
- La bonification à l'ancienneté de la demande pour les demandes de mutation prioritaires.

Le contenu de ce groupe de travail n'avait ainsi que peu à voir avec l'intitulé que la direction générale a indiqué.

Retrouvez en pièces jointes les propos liminaires de la CGT Finances Publiques et les restitutions sur les deux thèmes à l'ordre du jour.

fichiers:



[Télécharger affectation_et_gestion_des_futures_edr.pdf](#) (119.01 Ko)



[Télécharger fiche_sur_la_bonification_a_l_anciennete_de_la_demande.pdf](#) (115.44 Ko)



[Télécharger rta_du_6_mai_2014_-_propos_liminaires_de_la_cgt_fip.pdf](#) (127.61 Ko)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
